

## ASSEMBLEE GENERALE

DU 10 FEVRIER 2024

### Base de nautique de Beaucaire

**Début** : 10 h

**Clubs présents** :

Aviron club du Bassin de Thau, Aviron agathois, Aviron Club Albigeois, Association Nautique Catalane, Association Toulouse Pierre Paul Riquet, Aviron Balaruc, Barcarems I Velas, Aviron Beaucairois, Aviron Club Biterrois, Aviron du Bocage, Club aviron Mauguio Carnon, Aviron Club du Grau du Roi, Aviron Carcassonne, Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond, Aviron Club Grisollais, Aviron club du Ponant La Grande Motte, Montpitol Aviron club, Montpellier Université Club Aviron, Muscat Rames, Narbonne Aviron Club, Aviron Perpignan, Aviron club de Saint Gilles, Aviron Sétois, Aviron Toulousain, Toulouse Université Club, Emulation nautique de Toulouse, Association sportive Villemurienne

27 clubs présents

**1 - Appel des clubs et vérification des pouvoirs**

Aviron club du Bassin de Thau (2 voix), Aviron Agathois (2 voix), Aviron Club Albigeois (3 voix), Association Nautique Catalane (2 voix), Association Toulouse Pierre Paul Riquet (1 voix), Aviron Balaruc (2 voix), Barcarems I Velas (2 voix), Aviron Beaucairois (4 voix), Aviron Club Biterrois (3 voix), Aviron du Bocage (3 voix), Club Aviron Mauguio Carnon (4 voix), Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond (3 voix), Aviron Carcassonne (3 voix), Aviron Club Grisollais (3 voix), Aviron club du Ponant La Grande Motte (3 voix), Montpitol Aviron club (3 voix), Montpellier Université Club Aviron (4 voix), Muscat Rames (0 voix), Narbonne Aviron Club (2 voix), Aviron Perpignan (2 voix), Aviron club de Saint Gilles (2 voix), Aviron Sétois (5 voix), Aviron Toulousain (8 voix), Toulouse Université Club (6 voix), Emulation nautique de Toulouse (4 voix), Association sportive Villemurienne (2 voix)

Après examen des pouvoirs : 78 voix exprimées sur 139

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir, délibérer et voter

---

L'assemblée générale s'ouvre en présence de Christian Vandenberghe président de la FFA, du maire de Beaucaire, Mr Julien Sanchez, de Muriel Lebreuil présidente du CD 66, de Denis Gâté président du CD 30, de Delphine Sigal présidente du CD34 et de Jean-Pierre Lherm président du CD31.

## **2 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 2023**

André Perrot : il était prévu une réunion d'échange entre la FFA et les clubs.  
Luc Poncelet lui répond que le temps a manqué pour le mettre en place.  
Christian Vandenberghe rajoute qu'il y a eu un forum des dirigeants au mois de janvier 2024

Vote : PV adopté à l'unanimité

## **3 - Rapport du président**

Luc Poncelet présente son rapport moral

Discussion avec la salle :

André Perrot : la politique des J14 est axée sur le sportif, la compétition. Il pense qu'au sein de la FFA il manque une réflexion sur la formation de personnes spécialisées pour l'encadrement des jeunes. Cette formation doit être orientée vers l'apprentissage (et non la performance) il faut des éducateurs qui comprennent les jeunes et pas seulement des éducateurs pour former des champions

Christian Vandenberghe lui répond : il demandait dans son club à ses éducateurs d'être des animateurs, d'être assez généralistes avec les jeunes. Pour le centre de formation des cadres du stade nautiques olympique d'Île-de-France à Vaires c'est une notion que l'on amène, ce n'est pas le cas à Vichy. C'est important de capter ces jeunes tout de suite. Il y a une grosse réflexion sur ce sujet dans les commissions fédérales, la FFA est bien sensibilisée à cette tranche d'âge.

Christian Vandenberghe : la recherche de financement est un travail de tous les jours. La FFA dépend des subventions à plus de 76%, ce qui la rend assez fragile. Dans son club, en 2002 il a passé la licence de 92 € à 200 € et embauché un cadre technique et il est passé à 200 licenciés et un club ouvert tous les jours. On note une distension entre le foot et l'aviron, l'aviron est un sport qui coûte alors que pour le foot, les équipements sont payés par les collectivités. Il faut changer notre modèle économique.

---

Concernant la coupe de France, Véolia a versé 50 000 € pour 2023. Christian Vandenberghe les a relancés pour 2024. En 2023, elle a coûté 30/35 000 € à la FFA.

Au sujet de l'aviron de mer, discipline reconnue de haut niveau, il a discuté avec Michel Cadot et Frédéric Sanaur (DG ANS) car il n'y a pas de ligne pour l'aviron de mer dans l'ANS (pour le haut-niveau). Pour les centres d'entraînement, ils existent dans chaque ligue. Pour Occitanie, il faut le faire, c'est une décision ligue, avec un accès para et une inclusion des femmes.

(après avoir consulté certains présidents de ligue, ces centres ne sont pas encore définis. Certaines ligues souhaitent avoir une base d'entraînement identifiée. Comme déjà évoqué, il est urgent d'attendre avant de se positionner. Lors de l'AG de la FFA, le DTN a annoncé avoir commandé une étude sur le profil et la façon d'obtenir un athlète de beach. Une approche plus scientifique est demandée. Il faudra attendre le retour de cette étude pour savoir comment se positionner. Notre pôle France est peut-être un très bon outil avec peut-être une filière mer)

Maxime Dalmon : il n'est pas tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être exposé, c'est en dehors de la réalité de terrain. En Occitanie, les clubs ont moins de 100 licenciés, c'est des petits clubs, on ne peut pas augmenter les licences. Il y a de moins en moins d'argent venant de l'État, et c'est donc le pratiquant qui compense.

Il faut inciter les clubs à modifier leur modèle économique, mais est-ce du ressort de la ligue d'aller chercher l'argent ? Ne faudrait-il peut-être pas mieux accompagner les clubs ? Pour lui la FFA s'autofinance et pas les clubs, ce n'est pas normal. Il y a un fossé entre les clubs de la région Ile de France et les clubs d'Occitanie. Lui sont soucis c'est le recrutement (« mettre des gens sur des coulisses »), en Ile de France ils ont des listes d'attente. Christian Vandenberghe mentionne que ce ne serait plus le cas.

Denis Gâté : Dans un petit club avec une augmentation de cotisation de 100 € pour 50 personnes nous obtenons 5000€ ; avec 5000 € on ne peut pas acheter beaucoup de matériel ! Il note aussi qu'il y a quelques années la FFA comptait 35000 licenciés et qu'il n'y a pas eu beaucoup d'évolution. Il pense qu'il y a un déficit au niveau de la communication pour mieux se faire connaître sur le plan national et avoir plus de licenciés. Ici il n'y a que les subventions municipales, les municipalités ont beaucoup de charges (augmentation électricité,...) donc elles vont certainement réduire la voilure.

Christian Vandenberghe : côté communication la FFA a rajeuni l'équipe mais pour Denis Gâté qui intervient à nouveau ; il trouve que les informations ne sont pas à jour sur le site (elles sont souvent anciennes) il a des difficultés à suivre alors que c'est un passionné, comment font les autres avec des infos qui ne sont pas à jour ?

Christiaan Vandenberghe: oui, il est d'accord avec lui, ce diagnostic il l'a fait aussi et un nouveau site va prendre la suite début avril. Pour lui, il y a beaucoup de communication via les réseaux sociaux Instagram et Tweeter

---

Eric Weets (Perpignan) le discours de la FFA et de la ligue est un discours de haut niveau, mais quand on parle de subvention on parle de social, il y a un décalage.

Christian Vandenberghe: il faut proposer des actions qui rendent un service au territoire

Eric Weets : ce qui coute cher dans les clubs c'est le haut niveau

Christian Vandenberghe : le haut niveau ne fait pas gagner d'argent

La fédération apporte la délégation (de service public) qui permet d'aller chercher des subventions. L'autre délégation concerne le paralympique. Il faut également s'en saisir.

Christian Vandenberghe aime notre région, ses parents avaient une maison à Caunes Minervois, on peut compter sur lui pour revenir dans la région.

Jean-Manuel Ribeiro : il est président d'un petit club de 65 licenciés, il a 2 jeunes en J18 qui performent. Il y a des mixtes en J14 et en séniors pas en J18. Un club à 30 km a 2 jeunes également dans la même catégorie, mais il n'existe pas de possibilité de les aligner aux championnats de France : pourquoi ne pas le proposer au niveau national (mixte H/F)? Ce serait bénéfique pour le niveau des équipes de France.

Christian Vandenberghe le reconnaît. Ses vice présidentes poussent pour la parité aux championnats de France

Christian Vandenberghe la loi du 2 mars 2022 sera abordée plus tard

Intervention du Maire de Beaucaire : ravi de nous accueillir dans cette nouvelle base nautique. Le choix a été fait de construire cette base nautique de 8 M € au moment des JO. Le club est très important pour sa ville, avec des rameurs internationaux. Ce sont les bénévoles qui font la richesse sportive du pays, la formation est essentielle et ceci grâce aux bénévoles qui motivent ces sportifs. Gros coup de chapeau aux clubs et aux bénévoles.

Vote : Rapport moral approuvé avec une abstention (ATPPR)

#### **4 - Rapport du trésorier, quitus au comité directeur et affectation du résultat**

Le rapport a été envoyé aux délégués et clubs : Le trésorier en fait une présentation pédagogique :

De 206 000 € on atterrit à 131 000 € car nous n'avons pas reçu le solde de la subvention 2022, rien reçu sur 2023 pour le PITE (70 000 € de subventions non rentrées sur 2023) d'où l'importance d'avoir une bonne trésorerie

Christian Vandenberghe : bravo - c'est bien de maintenir un peu de trésorerie car la Région paie 2 ans plus tard

Immobilisation : toute la liste des bateaux est consultable dans le rapport avec l'entrée des bateaux mer (123 000 €)

---

Stock de bateau brut : Les bateaux mer sont dans les clubs, les bateaux para au Pôle et en prêt pour l'un d'entre eux dans un club, les bateaux rivière sont à Villemur et au Pôle à Toulouse

Christian Vandenberghe salue cette présentation – c'est le 2<sup>ème</sup> budget après la LIFA.

Pierre Fréon : remercie d'avoir eu le rapport financier à disposition très tôt

Maxime Dalmon : le trésorier met du sens aux chiffres, c'est clair, on comprend les tableaux. Jean Pierre lui répond que ses patrons souhaitaient comprendre et il a appliqué à la ligue ce qu'il faisait à la banque

Eddy Estevenon : est ce qu'il existe une formation pour accompagner l'acquisition de compétence dans un contexte de départ de son trésorier et la reprise de ces missions par un autre bénévole

Jean Pierre lui répond qu'il faut expliquer les tableaux de compta, la base c'est les recettes et les dépenses et un équilibre à rechercher.

Maxime Dalmon pose la question du PITE, est ce pérenne ?

Réponse apportée : Non, en 2024 cela tombe à 30 K€ ce qui n'était pas prévu. L'enveloppe aviron est prise dans l'enveloppe des sports nautique qui au départ était dédiée à la voile, maintenant il faut partager avec d'autres activités (kayak).

Les subventions descendent

Maxime Dalmon : quand on nous a vendu la fusion ce n'était pas ça. A ce jour, 1+1 ne fait même pas 1

Réponse : la subvention sur l'emploi va disparaître (Région) celle de l'ANS se poursuit

Discussion entre Luc et Maxime sur le fonctionnement : pour faire du développement acheter des bateaux moins chers.

Maxime Dalmon demande à disposer de visibilité pour les achats

Jean Pierre rappelle que les bateaux acquis dans le cadre du PITE seront vendus en fin d'immobilisation comptable, soit 6 ans

Christian Vandenberghe : en 2022 l'ANS propose l'aide au plan 5000 équipements – la FFA n'était pas concernée, ne pouvait pas répondre. Pour 2024 cela va repartir, Christian Vandenberghe a travaillé pour que l'aviron puisse y rentrer. Le projet est de faire l'acquisition de pack de bateau développement avec les remorques : école d'aviron itinérante sur secteur mer et rivière – il est en train de monter ce dossier avec un constructeur espagnol – chaque ligue aurait une remorque complète « bateaux mer école » (cela remplacera les « huit entreprise »). La FFA va répondre à ce dossier financé à 100%. La confirmation est attendu dans les semaines qui arrivent

Denis Gâté : il y a des plans d'eau où il n'y a pas de club, pourra-t-on intervenir avec cette remorque – Réponse Oui

Jean Marie Beaussier : quid de la taxe de VNF ?

Christian Vandenberghe : Nous sommes la seule discipline olympique taxée car nos bateaux dépassent 5 mètres (règle négociée entre la FFCK et VNF)

---

Jean Marie : avant nous pouvions passer les écluses, maintenant nous ne pouvons plus. Le RPP est devenu plus restrictif. Plus de sortie possible sur le petit Rhône.

Christian Vandenberghe a rencontré Anne Debar (DG de VNF) – il conseille aux clubs de rencontrer le préfet afin de contourner d'éventuelles « baronnies ».

Pierre Fréon : VNF a compris que le club n'était pas crésus et va baisser sa taxe. Leur ponton est envahi par d'autres activités, VNF serait d'accord pour financer un panotage qui permet d'avoir une légitimité pour appeler la police. Discussion pour avoir une journée de valorisation du canal le 25 mai.

Christian Vandenberghe: il a négocié avec VNF pour retirer cette notion de longueur, en plus ce sont les coachs qui entretiennent les berges, le décret devrait être modifié : plus de taxe pour l'aviron.

Vote : rapport voté à l'unanimité

Proposition d'affecter le résultat (négatif) aux reports

Vote : unanimité pour ce report

La procédure de trésorerie a été révisée et clarifiée : ce document est consultable sur le site de la ligue. Il a également été transmis aux dirigeants avec le rapport financier.

Échanges sur les missions du TSR, il est exact de dire qu'ils viennent remplacer les missions des CTS. Pour Maxime Dalmon, il faudrait que la FFA se dote d'agents de développement, pour par exemple aller chercher des subventions pour le CD11 même s'il n'existe plus.

Luc : il y a encore des jeunes qui ont de l'ambition, il a reçu une jeune qui est venu lui présenter un plan de développement, elle ferait du développement et irait chercher les subventions.

Luc : concernant le TSR, il avait des missions de développement qui ne sont pas faites faute de temps, le sportif prend le dessus.

Maxime pense que le management doit être fédéral, une équipe technique fédérale de développement, c'est eux qui aideront les clubs et les ligues. Pour cela il faut une entente FFA-ligue-comité

Christian Vandenberghe en 2012 il y avait 48 cadres, ordre de Bercy de diminuer, on est descendu à 38. Demain cela va remonter à 40, actuellement ils sont 39. Christian Vandenberghe a demandé d'ouvrir à nouveau le concours. La FFA a su conserver ses cadres techniques.

Maxime Dalmon fait remarquer que les cadres techniques doivent rester dans leur domaine de compétence, ce n'est pas à eux d'aller dans les clubs pour qu'ils modifient leurs modèles économiques.

---

Christian Vandenberghe : les élus n'ont aucune prérogative sur les cadres techniques. Il faut un accord parfait entre le DTN et le président. Le rôle de la DTN est de mettre en place la vision avec la leur - ce sont des experts de la discipline.  
Julien, le rapport de l'ETR repose bien cette façon de voir les choses

## **5 - Rapport des vérificateurs aux comptes - non exposé**

## **6 - Présentation du budget prévisionnel**

Jean Pierre Lherm présente le budget 2024

Votes :

Budget prévisionnel fonctionnement 2024 : approuvé

Budget prévisionnel investissement 2024 : approuvé

Sur ce budget prévisionnel Christian Vandenberghe nous tiendra informé sur le plan « 5000 équipements »

Quitus : l'assemblée générale donne quitus au trésorier

## **7 - Compte rendu des commissions**

Les comptes rendus étaient disponibles sur le site de la ligue

Compte rendu de l'ETR : il est sur le site - très complet

Compte rendu sportif : Il ne faut pas le confondre avec le CR ETR. Il a été décidé de créer des sous-groupes de travail au sein de la commission sportive : J14, J16, J18-U23, Masters

L'idée est de proposer un CR de ces travaux en séminaire des entraîneurs

Cette structuration permet d'accompagner les projets, pour les J16 le parcours de sélection a été anticipé, pour les J18 c'est plus compliqué car catégorie charnière

Cette commission se réunit 4 à 5 fois/an

La CS a été élargie aux CS indoor et mer

Pour la saison prochaine il faudra élargir avec une commission sportive au sens large.

Remarque d'Eric Weets : il s'étonne du chemin de sélection pour les jeunes, pendant ce temps il n'est pas au club. Lorsqu'il n'est pas là c'est compliqué. Si demain il a un peu plus de jeunes il se demande comment faire. Luc lui répond qu'il faut structurer ; Il n'est pas possible de tout faire tout seul et il faut donc former des encadrants.

---

Julien Housset : rien n'a changé sur J16, J18 et Masters – sur les J14, il n'y a que le championnat de ligue qui a été rajouté. Ce qui a été rajouté c'est de l'animation dont la participation compte pour les points du classement jeunes. C'est un outil d'animation et non un chemin de sélection. Il parle ici des CNJ. Luc ajoute que les labels servent aussi à structurer un club

### **Arbitrage**

Besoin d'arbitres pour les régates

De manière générale, nous sommes en déficit d'arbitre. Il arrivera un moment où le corps arbitral ne sera plus en capacité d'assumer la totalité des manifestations du calendrier. Il faut inciter les clubs à faire la promotion de la fonction au sein de ses adhérents, mais également des parents de ses rameurs.

### **Mer**

André Perrot : Il y a un projet de faire Valras – Port Camargue – cet ultra pourrait être reproductible sur tous les plans d'eau de France. Il serait intéressant que la FFA s'en empare.

Christian Vandenberghe lui répond que pour le moment il y a des traversées du Pacifique ou de l'Atlantique, d'autres sont annulées pour des raisons budgétaires. C'est compliqué, les médias ne suivent pas.

AP : le rallye du canal du midi existe plus de 40 ans, le championnat longue distance s'adresse aux rameurs de rivière

Christian Vandenberghe lui répond que la FFA essaie de développer le beach et le costal

Rapport d'activité modifié post AG avec une modification concernant le club de Montauban

## **8 - Désignation des vérificateurs aux comptes - non abordé**

## **9 - Désignation des représentants et des suppléants aux AGs FFA 2024**

Désignation des 3 titulaires et suppléant aux assemblées générales de la FFA, et notamment à l'assemblée générale du 16 mars à Temple sur Lot.

Titulaires : Delphine Sigal, Josiane Velay, Luc Poncelet

Suppléant : Jean Pierre Lherm



---

## **10 - Rameuses et rameurs de l'année**

Le comité directeur a décidé de récompenser athlètes : une veste leur sera remise

Posters des athlètes : 2 posters ont été réalisés pour mettre en valeur les résultats des rameurs occitans – les clubs peuvent prendre aujourd'hui le poster présenté – le poster des rameurs internationaux sera mis à disposition plus tard

Pour demander votre poster : [contact@avironoccitanie.fr](mailto:contact@avironoccitanie.fr) – il vous sera remis lors d'une manifestation ligue

Présentation de loi du 2 mars 2022 -

Christian Vandenberghe

Loi du 2 mars 2022 : la loi va modifier la gouvernance de la FFA en 2024 et celle des ligues en 2024 pour une partie et ensuite 2028. Le président Macron souhaitait plus de démocratie : le nombre de mandats a été limité à 3.

La loi initiale : vote des clubs. Les clubs vont voter sur une plateforme, cela va durer 4 à 5 jours. Vote pour les 28 membres du comité. Auparavant auront été élus 2 athlètes (une femme et un homme), le médecin, l'arbitre et un entraîneur.

L'AG FFA électorale sera le 16 novembre 2024.

Au sein du bureau de la FFA, il y a 6 femmes 6 hommes et la moyenne d'âge a diminué de 15 ans par rapport aux dernières élections.

Pour les petites ligues : la pondération n'existe plus, c'est le nombre de licenciés qui va faire la puissance de vote

Depuis l'année dernière, les comités départementaux sont irrigués par une ristourne fédérale. Certains comités travaillent beaucoup, d'autres moins.

En 2028 ce sera au tour des ligues, il n'y aura pas de modification pour les comités départementaux

Le bénévolat : Christian Vandenberghe a rencontré Emmanuel Macron fin janvier, il lui en a parlé : comment valoriser le bénévolat ? par exemple prise en compte d'un trimestre de retraite, pourquoi une TVA à 20% sur le para ? mercredi dernier il a été appelé par l'Élysée pour en reparler.

Honorabilité : enquêtes faites auprès des présidents, vice-président, trésorier etc ... pour certains de ces bénévoles cela ne leur a pas plu et ils ont démissionné

C'est la délégation de service public de la FFA qui nous le permet

TVA Para : un particulier qui fait des travaux pour adapter son logement paye 5,5% de TVA, à la FFA pour les travaux au siège c'est 20% d'où l'importance de discuter de cette TVA

---

**11 - Remise de la médaille d'honneur 2023 de la FFA**

**2 récipiendaires : Delphine Sigal et Jean Pierre Lherm**

**Fin de l'AG à 13h24**

**A VALLEDER**